La Plume

Janvier -Février 2023 N° 218

Boissiérienne

LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE

BELLE ANNEE 2023

ÉDITO

Chères Boissiériennes , chers Boissiériens

En cette fin d'année, alors que la crise énergétique vient bouleverser notre quotidien, nous avons décidé d'essayer autant que faire ce peu de maintenir la magie de Noël.
Même si, dans un souci de sobriété énergétique, nous avons réduit la durée de l'éclairage public, les lumières de Noël sont à nouveau venues orner notre commune.

Cette fin d'année a été aussi l'occasion de retrouver des instants de convivialité dont nous avions été privés lors de la pandémie.

Après la réussite de la Chamboul'boiss en Octobre dernier, le tout premier Téléthon organisé par la commune a montré que vous étiez encore tous au rendez vous, soucieux de vous retrouver à nouveau.

Portés par l'énergie des associations, des artisans et des commerçants, vous vous êtes mobilisés pour que ce week-end soit réussi.

Un magnifique sapin en bois, fabriqué ce jour là par nos artisans trône désormais sur la Place de la mairie, symbole de cette belle fête.

Depuis 6 mois déjà, notre équipe travaille, et nous serons très bientôt en mesure de vous dévoiler les différents projets d'aménagement de la commune auxquels nous ne manquerons pas de vous associer.

Mais en cette fin d'année, je vous souhaite avant tout de passer des instants riches et doux en famille et entre amis .
Profitez de cette période pour vous reposer, vous ressourcer et appréhender positivement la nouvelle année.

Je conclurai par cette phrase pleine d'espoir de Guillaume Apollinaire
« C'est Noël : Il est grand temps de rallumer les étoiles…".

Nous vous donnons tous rendez-vous le Samedi 7 Janvier à 11 Heures à la Salle Montfort pour la cérémonie des vœux.

Catherine GARCIA-SENOTIER

SOMMAIRE

4-7
Informations municipales

8
Service technique -travaux

9
Social-santé

10-11-12-13
Associations

14
Enfance-jeunesse

15
Histoire

16
Patrimoine

Mairie

8 Place de la Mairie, 44430 La Boissière du Doré

Tél : 02.40.33.70.16

www.mairie-laboissieredudore.fr

Lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30
Mardis de 16h00 à 18h30

Si vous souhaitez nous écrire :accueil@mairie-laboissieredudore.fr

Prochaine parution

Prochaine édition début Mars pensez à faire vos dépôts d'articles avant le 10 Février 2023, après la date butoir ils ne seront pas pris en compte. Merci de bien vouloir envoyer vos articles en format Word.

Numéros utiles

Infirmière - La Remaudière	06.80.35.27.46
Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pharmacie de garde	32 37
Urgences Européennes	112
Urgences européennes pour les sourds et malentendants	114

Chaque jeune Français de 16 ans doit être recensé. Si vous êtes né(e) en Octobre-Novembre-Décembre 2006 vous devez effectuer votre déclaration de recensement citoyen dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire.

Où faire la démarche ?

La démarche de recensement se fait à la mairie de la commune de votre domicile ou sur service-public.fr

Vous pouvez la faire vous-même ou l'un de vos parents peut l'effectuer à votre place et en votre absence avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

À quoi sert le recensement citoyen ?

- Une fois la démarche effectuée, une attestation de recensement vous sera remise et vous permettra de vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire…) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Vous serez également convié à une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen : la Journée Défense et Citoyenneté.

Plus d'information www.majdc.fr

*Vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous souhaitez découvrir l'informatique :

La commune de la Boissière du Doré et la Communauté de Communes Sèvre et Loire met en place des ateliers tous les jeudis matin de 9h à 12h30 à la mairie.

Margot CHARRIER, conseillère numérique vous accueillera.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PRENEZ RDV AVEC LES ELUS

Vous avez des questions, des besoins ou des suggestions à apporter pour notre commune ;

Nous vous rappelons que les élus sont à votre disposition afin d'obtenir un rendez vous en mairie.

Pour cela , rien de plus simple :

Appelez la mairie au 0240337016 et vous pourrez rencontrer :

- Mme La Maire, Catherine GARCIA-SENOTIER pour tous les sujets de la commune.
- M. Denis ROBERT pour les thématiques école, enfance et jeunesse.
- Mme Stéphanie BOUYER pour tout ce qui touche à l'urbanisme et le cadre de vie.
- Mme Fanny CAUCHEFER pour toutes questions concernant les affaires sociales.
- M. Cédric CHABOT pour les travaux.
- M. Thomas Béhotéguy pour tous les sujets concernant les associations.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune de la Boissière du Doré, 1 an d'abonnement à la bibliothèque vous est offert.
Merci de bien vouloir venir retirer votre coupon à la mairie.

LES HORAIRES DE VOTRE BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : 10h00 - 12h00
Vendredi :16h00 -18h00
Samedi :10h30 - 12h00
Dimanche :10h30 - 12h00

ATLANTIC'EAU VOUS INFORME :

CHANGEMENT DE DELEGATAIRE POUR L'EAU PORTABLE

Le contrat passé avec Saur pour l'exploitation du service d'eau potable arrive à échéance le

31 décembre 2022. A l'issue d'une procédure réglementaire de mise en concurrence, **atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique, a décidé de confier la délégation de ce service à STGS, à compter du 1er janvier 2023**.

Ce changement de délégataire n'aura aucune incidence sur les conditions d'exercice du service d'eau potable. STGS appliquera le règlement de service et les tarifs votés par atlantic'eau.

Dès le 1er janvier 2023, outre la fourniture d'eau au robinet, STGS sera chargée de la relève des compteurs, de la facturation, de la réparation des fuites sur le réseau public et se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au 02 28 21 94 76.

Vous recevrez en décembre une dernière facture de Saur comprenant le solde de la consommation de l'année 2022 ainsi que l'abonnement du 1er semestre 2023. Saur reste le seul interlocuteur pour le règlement de cette facture.

Un courrier accompagnera cette facture du mois de décembre afin de vous informer sur les modalités pratiques (mensualisation, prélèvement automatique, etc.).

Plus d'informations : www.atlantic-eau.fr

Inscriptions rentrée 2023/2024

Votre enfant est **né(e) en 2020**

Pensez à l'inscrire dès à présent **à la mairie**
puis **en prenant contact**
auprès de Mme BARILLOT (directrice)
en appelant le 02 40 33 71 03
ou par mail ce.0440465s@ac-nantes.fr
le lundi toute la journée ou le mardi matin
jeudi et vendredi entre 12 h et 13h30 et à partir de 16h30.

Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

La fibre optique arrive sur votre commune : l'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.

Qui doit élaguer ?

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Comment doit-on élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

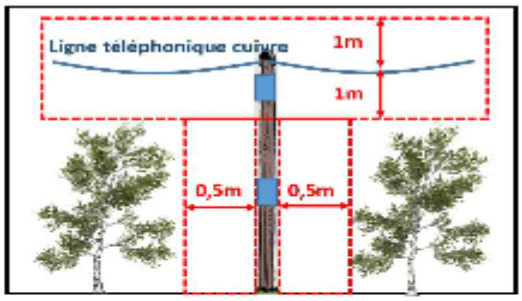

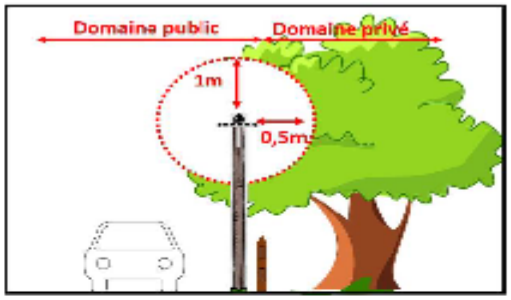

Si vous avez des lignes électriques sur les poteaux devant votre propriété (poteaux béton), vous avez la possibilité de réaliser vous-même cet élagage ou de le faire réaliser par une entreprise spécialisée. Dans tous les cas, la réglementation en vigueur (DT/DICT, code du travail, NFC 18-510-1) devra être respectée. Selon les cas, des frais de mise hors tension ou de protection du réseau seront facturés par Enedis pour garantir la sécurité des intervenants.
Renseignements Enedis au : 09 70 83 19 70

Courrier information élagage propriétaires

La commune a décidé de prendre en charge le premier élagage indispensable au déploiement de la fibre, à charge des propriétaires des terrains concernés de maintenir régulièrement l'entretien de leurs plantations.

Les zones concernées par ce premier élagage seront communiquées très prochainement par Fibre 44 (filiale d'Axione) ainsi que la date d'intervention qui aura lieu courant Janvier 2023.

RETOUR SUR LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918.

- 10 Novembre : cérémonie avec les enfants de l'école Pierre Gripari.
Une tradition maintenant pour notre commune, à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918, les enfants des classes de CM1 et CM2 accompagnés par leur enseignante Mme Cécile BEUVAND ont participé le jeudi 10 novembre en début d'après-midi à une cérémonie au cimetière de La Boissière du Doré. Cérémonie suivi d'un échange convivial entre les enfants, des membres de l'UNC et du Groupe Patrimoine. Plusieurs personnes étaient aussi présentes pour accompagner ce moment de commémoration, toujours empreint de dignité et de solennité, notamment lorsque les enfants regroupés autour du monument aux morts ont entonné la Marseillaise.

- 11 Novembre : cérémonie avec Madame La maire, les membres de l'UNC et les habitants.
Le lendemain, vendredi 11 novembre à 9h30, Madame la maire, Catherine GARCIA-SENOTIER, accompagnée d'élus, de membres de l'UNC et d'habitants de la commune a participé à une cérémonie devant le monument aux morts, rue de Vallet.
Un dépôt de gerbe, suivi d'un discours de Madame la maire, puis d'un appel aux morts, ont été les éléments traditionnels et marquants d'une cérémonie de recueillement qui rend hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et offrir une paix future à la nation. L'horreur de la guerre, les drames qui la caractérisent, les blessés par millions ne doivent pas être oubliés, c'est un devoir de mémoire.

Madame La Maire convie les Boissiériens et Boissiériennes à la cérémonie des vœux qui se tiendra le Samedi 07/01/2023 à 11h salle Montfort.

Madame La Maire, les élus municipaux et les agents de la commune vous souhaitent un joyeux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023.

COMMISSION TRAVAUX

TRAVAUX D'ENROBE ROUTE DE LA PEQUINIERE

Les travaux d'enrobé sur la VC 203 se sont terminés. (photos en PJ « AVANT/APRES »)
La signalétique a été déposée.

- 2 kms de voie soit 8 000m2 refaite « à neuf »
  Environ 800 tonnes d'enrobés

Tout s'est très bien passé. Que ce soit au niveau de la circulation, du respect de l'arrêté et de la qualité du travail réalisé par la société EUROVIA. La communication en amont a bien fonctionné.
La voie est de nouveau ouverte à la circulation.

Il faudra juste prévoir du temps pour mettre du 0/18 en accotement pour réduire l'effet de « marche » (voir dernière photo).

INFORMATION ECLAIRAGE PUBLIC : ZA La Sapin VERT

Les élus de la CCSL ayant opté pour harmoniser les horaires d'extinctions d'éclairage public dans toutes les zones d'activités.
L'éclairage public fonctionnera sur les voies des zones d'activités de la CCSL, sauf impossibilité technique, de la manière suivante :

- Du 1er Septembre au 30 Avril : pas d'éclairage de 22h à 6h.
- Du 1 er Mai au 31 Août : pas d'éclairage sur l'ensemble des zones d'activités.

L'ensemble des membres du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) présente aux habitants, en cette fin d'année, ses meilleurs vœux pour 2023.
Nous n'oublions pas nos anciens qui résident en établissement et des petits colis garnis leurs seront apportés en début d'année.
Nous vous rappelons que le CCAS est ouvert à tous les habitants, pour toute information n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour prendre rendez-vous au 0240337016.
Prenez bien soin de vous,
Les membres du CCAS.

Transport Solidaire - la Boissière du Doré
2022 -Bilan fin novembre , 130 missions, 4600km avec 10 chauffeurs bénévoles.
Janvier 2023, nous rendrons visite aux 56 adhérents pour le renouvellement de la cotisation annuelle 4€.
Nous cherchons toujours des chauffeurs bénévoles– appelez le 0673428905
Les conducteurs bénévoles, les référentes vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.
Catherine et Mado les Référentes.

Mission Locale Vignoble Nantais
PAYS DE LA LOIRE
Jeunes 16-25 ans

Aide les jeunes entre 16 et 25 ans sur les thèmes suivants :

Tu recherches une formation ou stage en entreprise.
Tu veux bénéficier de conseils pour trouver un job d'été ou l'emploi de tes rêves.
Tu galères pour trouver un logement.
Tu rencontres des difficultés financières ou dans tes démarches administratives incontournables.
Tu voudrais t'engager dans une action citoyenne mais laquelle ?
Ne reste plus seul !
Contacte la Mission Locale du Vignoble Nantais qui répondra à tes attentes grâce à :

Par téléphone : 02.40.36.09.13. Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr
En consultant le site internet : http://www.missionlocalevignoblenantais.fr

Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr
En consultant le site internet : http://www.missionlocalevignoblenantais.fr
En suivant l'actualité sur missionlocaleduvignoblenantais mis-

Madame LAMBERT, assistante maternelle dispose de 2 places pour des enfants de 2 mois à 3 ans.

Vous êtes intéressé (es) : contacter le 06.62.36.64.64

MERCI !

Le Téléthon 2022 s'est tenu pour une première Edition à la Boissière du Doré les 2 et 3 Décembre. Il a permis de collecter environ 1600 € sur notre commune qui vont permettre de contribuer au combat contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Grâce à vous, à votre mobilisation sur les actions organisées par nos commerçants, nos associations, nos artisans, (vente de sapins, la bourse aux livres, les animations sportives, vente de crêpes, vin chaud, châtaignes, photos du Père-Noël…), et grâce à vos dons.

L'envie de nos commerçants, L'auberge des Brigands et les Saveurs de Tinaïs, de se mobiliser à engager une dynamique autour de nouvelles animations sur la commune nous ont donné l'occasion de se réunir, ensemble, collectivement autour de cette cause.

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation courant octobre pour la mise en œuvre de cet événement, nous avions un délai court pour le réaliser et mettre en action toutes ces belles initiatives, et on a réussi, grâce à une volonté de faire bouger la commune, de se réunir et partager ensemble des moments conviviaux et festifs ! Les premiers retours sont plus que positifs, bien sûr, c'était une première et il y a toujours des correctifs à apporter mais quel plaisir on a eu et on est tous prêt à renouveler l'expérience !
Voici un retour en image de ces deux journées immortalisées par l'équipe photos de l'ABACS.

MERCI À VOUS TOUS, À TOUS LES ACTEURS QUI ONT SU NOUS DONNER DU BAUME AU CŒUR !
Rendez-vous l'année prochaine !
Marie, Florent, Pierrick,
Vos conseillers municipaux,
L'équipe organisation.

Théâtre Fleur de Mogette
présente :
TROP BONS
TROP CONS
Une comédie de Pascaline TERRIEN
Salle Monfort à la Boissière-du-Doré
MARS 2023
sam 18 20h30
dim 19 15h
ven 24 20h30
sam 25 20h30
dim 26 15h
Réservations au 07 66 27 74 06
Tarifs : 7€ la place / 3€ - de 12 ans

Journée découverte

Bibliothèque de La Boissière-du-Doré

Samedi 28 janvier
10h - 12h30 et 14h - 17h

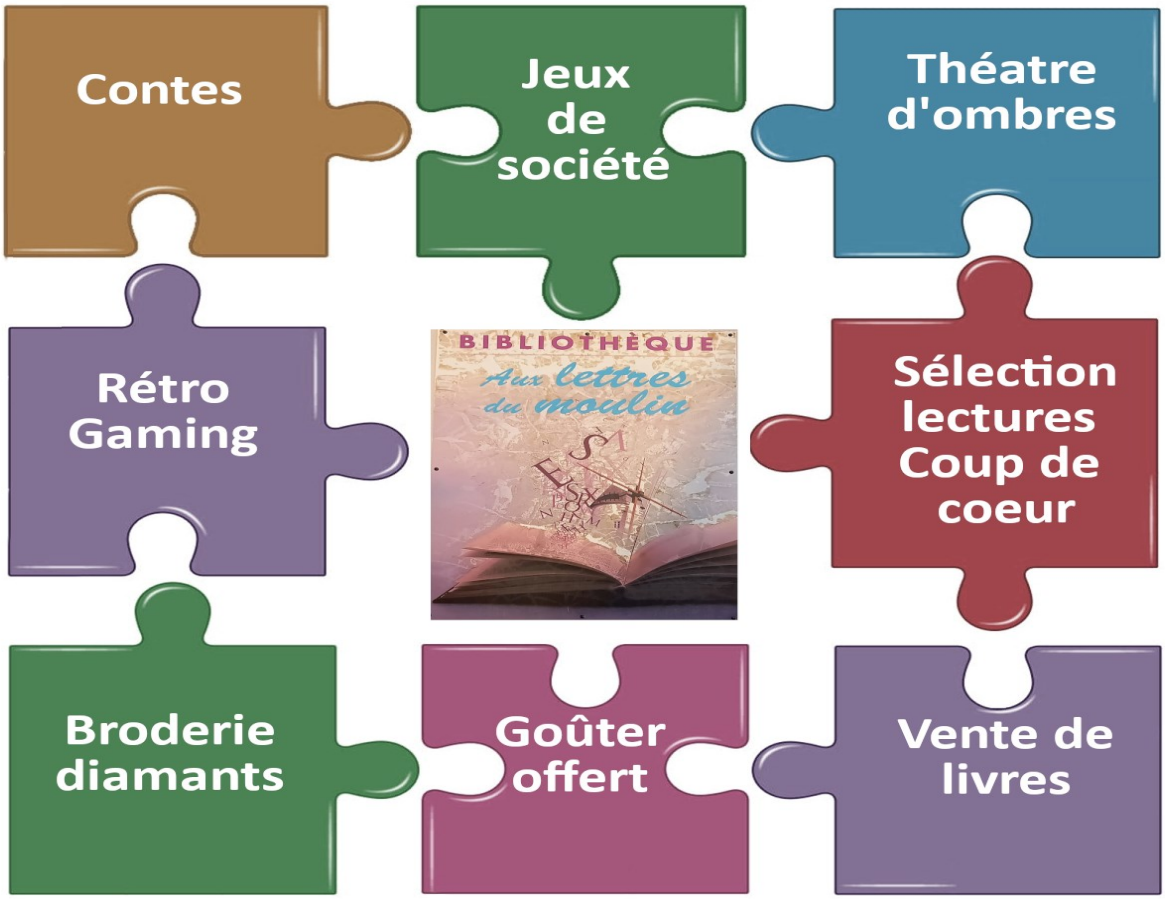

Par l'association "Aux lettres du Moulin"

Le réseau des bibliothèques CCSL participe aux nuits de la lecture, organisées par le Centre National du Livre, sur le thème de la peur. Découvrez un panel d'animations dans plusieurs bibliothèques de votre réseau.
THEATRE D'OMBRES à La Bibliothèque de La Boissière du Doré
Samedi 21 Janvier
De 10h à 12h—Durée de 30minutes à 2 heures
Pour les enfants de 6 à 10ans
Sur inscription, ouverture de la billetterie début Janvier.
Animé par les bénévoles.

FAIS TOI PEUR AVEC LES OMBRES

DANSE DU SENSIBLE , danse & bien être

Nouveau créneau d'atelier « danse du sensible » à partir du

jeudi 05 janvier 21 h - Salle La Chapelaine - Divatte sur Loire

Cours découverte gratuit sur inscription
asso@dansedusensible44.fr - 06 10 86 36 27 -

Information complémentaire sur notre site *www.dansedusensible44.fr*

Le Comité des Fêtes organise son Assemblée Générale le Dimanche 8 Janvier 2023 à l'espace Buxéria.
Les personnes intéressées à nous rejoindre dans l'association sont les bienvenues à partir de 10h.
A partir de 11h galettes et verre de l'amitié seront servi pour l' occasion.

Le club de l'Age d'Or vous propose le Jeudi en semaine paire dans la salle Buxéria à 14H.

Mini concours de belote-jeux de société-pétanque.

Randonnées pédestres organisées par Joseph BRANGEON au départ de la salle Montfort.

En semaine impaire départ de la salle Montfort à 14H.

- Les jeudis 5 et 19 Janvier 2023.

- Les jeudis 2 et 16 Février 2023.

- 2 rencontres interclubs : une au mois de Mars 2023 et l'autre en Octobre 2023.

- 1 voyage ANCV d'une semaine au Mois de Septembre 2023.

- 2 sorties interclubs avant Noël 2023 organisées par La Boissière du Doré - La Remaudière - Le Landreau Le Loroux-Bottereau - Saint-Julien-de-Concelles et La Chapelle-Basse-Mer.

Si nos activités vous intéressent, venez nous rejoindre.

Notre assemblée générale aura lieu le Jeudi 26 Janvier 2023 à 14H à la salle Buxéria suivi de la galette des rois et un verre de l'amitié.

Le paiement des cotisations aura lieu le 9 et le 23 Février 2023.

Un facétieux invité pour cette fin d'année…

En cette période de fêtes de fin d'année, il y a de la magie dans l'air. Et c'est une très jolie tradition qui nous vient du Québec que nous vivons avec les enfants du périscolaire aujourd'hui. Alors, qu'est-ce que c'est que cette tradition ?

Une légende raconte que les lutins de Noël, après avoir travaillé toute l'année à l'usine du Père Noël pour fabriquer les cadeaux, visitent les maisons pour faire toutes sortes de farces et bêtises une fois la nuit tombée. Selon la tradition, il nous a fallu suivre un protocole précis pour favoriser l'arrivée du lutin dans le périscolaire.

D'abord, nous avons reçu une lettre du Père Noël nous annonçant qu'un de ses lutins ferait bientôt son arrivée. Les enfants ont ensuite voté pour choisir son prénom ; nous savions que lorsqu'il arriverait il s'appellerait *Perlinpinpin*.

Chaque année, pour récompenser ses lutins de l'avoir aidé à confectionner les jouets, le Père Noël les autorise à partir en vacances. Ils partent de son village en Laponie le 15 novembre et arrivent chez les enfants le 1er décembre. Mais…. Il y a certaines choses à faire et à savoir avant l'arrivée de ce lutin…Comme il va voyager dans le froid pendant 15 jours, et il va arriver tout grelottant au périscolaire ! Il est arrivé de nuit, quand nous dormions et n'a pas pu pas entrer tout de suite au chaud… Il a fallu lui construire un abri avec à l'intérieur une petite couverture et un biscuit à lutins, mais aussi l'éclairage, un lit, … bref ! tout le confort moderne.

La journée, Perlinpinpin ne bouge pas, fatigué des nuits passées à vadrouiller. Surtout, bien le laisser au pied d'un sapin, il adore être là ! Par contre, la nuit venue, dès que tout le monde dort, Il se réveille. Et méfiance, car ils sont espiègles ces lutins, ils adorent faire des farces ! Ils font souvent la fête la nuit !!!!! Voyez sur les photos tout ce que ce sacripant de lutin nous a joué comme tours !!!

Perlinpinpin restera au périscolaire jusqu'au 24 décembre. Quand le Père Noël fera sa tournée pour apporter les cadeaux aux enfants, il reprendra le lutin avec lui, il ne pourra pas rester avec nous. Le Père Noël a besoin de toute l'aide de ses lutins dans son atelier pour préparer tous les cadeaux.

L'ensemble de l'équipe du service enfance jeunesse, Patricia, Nathalie, Mireille, Laurence, Mélanie et Lisa, se joint à moi pour vous souhaiter à tous, parents, enfants, d'excellentes fêtes de fin d'année, et nous vous donnons rendez-vous au mardi 3 janvier 2023 !!

Renseignements : Olivier ANDREAU.
enfance@mairie-laboissieredudore.fr. 07.76.03.35.47

Le Murmure de la Divatte

7 Buxeria dans la Pax-Romana

Aux temps que les historiens nommeront la Pax-Romana, en notre Pagus des Ambilâtres, durant les deux premiers siècles de notre ère, même si on revendiquait notre appartenance à nos origines gauloises on se sentait quand même en sécurité grâce à la présence romaine. Et puis, Buxéria, notre terre frontalière isolée, quasi enfermée par le méandre de la Divatte, ne ressemblait-elle pas à « un cul de sac » ? Ne vivions-nous pas tranquilles en autarcie ? En notre lopin de terre, seuls quelques petits chemins ou voyettes permettaient de relier ensemble les lieux-dits isolés de l'époque.

Pour sortir de Buxeria, vers le monde extérieur, notamment vers la vallée de la Loire avec son trafic fluvial, il n'y avait qu'une seule issue, par le nord-est, au travers des landes marécageuses et les forêts peuplées d'ours, de lynxs et de loups. Pour cela il fallait d'abord passer par nos villages des artisans de l'argile, la Tuilerie et la Rogerie, puis par les terres de la future paroisse de St Christophe la Couperie, avant de rejoindre le carroueil celtique dans la forêt (future Croix de Genette). De ce haut-lieu de l'antique sanctuaire Dervonnae on se dirigeait, par le village potier du Barbotin, vers la future paroisse de St Laurent des Autels, alors territoire de « Dervunium » (Drain). Là, deux grands chemins nous menaient vers la vallée de la Loire : « le chemin des Landes du Parc » conduisait au port fluvial de Dervunium, c'était aussi le chemin des potiers, et « le chemin de la Lande du Pavé » vers « Castrum-Sellense » (Châteauceaux-Champtoceaux). Cette voie que les Romains ont recouvert de lourds pavés leur permettait de mieux circuler dans tout notre secteur, à partir de leur quartier général établi sur ce haut-lieu stratégique juché au-dessus du fleuve et de son port marinier, face au pays des Namnètes. En cette ville-forte, citadelle imprenable du Castrum-Sellense perchée sur un oppidum Celto-Ligure où vivaient des Gaulois-Ambilâtres, les Romains s'étaient installés autour d'une motte primitive. Ainsi, malgré leurs quartiers respectifs séparés par de larges fossés, les Gaulois et les Romains ont dû apprendre à vivre ensemble. De cette cité, la voie pavée permettait aux soldats romains de rejoindre, soit à pied, soit dans leurs chars tirés par des chevaux, leurs camps et postes de défense établis çà et là près de nos frontières naturelles. Cette voie permettait aussi de rejoindre l'autre grand camp romain de Segora (au Fief-Sauvin).

Au IIIème siècle, la « Pax-Romana » s'affaiblit dans une époque de grandes crises pour les romains qui subirent un manque de productions agricoles, notamment d'orge et de millet. L'aisance fut moins générale et la construction se ralenti. L'armée qui comptait de moins en moins de citoyens d'origine romaines faisait et défaisait les empereurs. Ceux-ci qui ne faisaient que passer au pouvoir mouraient souvent de mort violente. La paix était moins profonde et les barbares attirés depuis longtemps par cette civilisation romaine, faisaient peser sur les frontières une menace de plus en plus grande. Ce fut là le début de l'affaiblissement de l'empire Romain.

La configuration géographique de Buxeria isolée du monde extérieur nous a permis d'être épargné de l'invasion des Germains. En l'an 275, ces barbares dont le flux s'est déversé dans notre région du Sud-Loire par terre et par eau, ont détruit dans le sang et le feu toutes les cités gallo-romaines qui à cette époque-là n'étaient pas fortifiées. Dans le lointain, s'élevaient les nuages de fumée des brasiers de Castrum-Sellense (Châteauceaux), Glonensis (St Florent du Mont-Glône), Calonna (Chalonne), Segora (la Segourie au Fief-Sauvin) et des villaes établies sur la rive de Loire, comme à Derunium (Drain), à Liriacus (Liré) etc... La misère qui s'ensuivit entraîna dans tout l'ouest de la Gaule une terrible révolte sociale : les « bagaudes », paysans déracinés, artisans ruinés et pauvres gueux se déplaçaient en bandes et terrorisaient l'intérieur du pays. S'en était fini de la Paix-Romaine.

Cependant, loin des agitations, nul doute que nos habitants de Buxeria protégés par la forêt et leur rivière de la Divatte, continuaient de vivre paisiblement des travaux des champs qui leur assuraient « la chaudronnée du fouyer ». Ils ne se doutaient pas qu'ils vivaient en la fin d'un monde.

Ils ne savaient pas non plus que très loin d'ici, dans le murmure d'une autre rivière, entre les chênes et les menhirs, était née une nouvelle ère... mêlée d'Histoire et de Légende. Mystère !

(à suivre)

Jean-Camille EMERIAU

PATRIMOINE

GROUPE PATRIMOINE

Les membres du GP remercient la mairie pour l'achat d'un ordinateur portable et d'un scanner pour les ateliers photos.

Elle met à disposition dans la mairie une salle dédiée au travaux du Groupe Patrimoine.
Sous l'œil compétent de Francis et Michel, membres du GP nous avons commencé nos ateliers « négatif-Lucas ».

Nous découvrons des photos d'enfants, couples, militaires, familles etc.....
Nous vous proposons une photo de famille, nom et année inconnue..... reconnaissez-vous ces personnes ?

Dans le cimetière, les travaux de sauvegarde des tombes sont commencés. La période d'hiver est propice au nettoyage.

Si vous avez des vieilles photos sur l'histoire associative, artisanale, industrielle, fêtes, autres... sur la commune de la Boissière du Doré, contactez-nous : patrimoine.lbdd@gmail.com